

ENEDIS : DUE MESURES SALARIALES 2026

TEMPÊTE EN DECEMBRE, T'EN PLEURES EN JANVIER !!!

C'est les pieds dans la neige, le froid, que nombre d'agents ont préparé et/ou passé les fêtes de fin d'année, suite à une nième mobilisation de la FIRE, pour faire face aux évènements neigeux qui ont touché une partie de la France la semaine de Noël 2025. Ils ont ainsi permis de remettre l'énergie à nombre d'usagers et ce dans les meilleurs délais que leur permettent la (dés) organisation actuelle de l'entreprise.

Alors que d'ores et déjà une FIRE est de nouveau pré-mobilisée en prévision d'un nouvel évènement climatique annoncé pour cette fin de la deuxième semaine de janvier, les agents sont profondément... touchés... par le « vœu » que leur adresse la direction d'ENEDIS le 31 Décembre 2025 par le biais de la signature de sa décision unilatérale concernant les mesures salariales individuelles pour 2026.

Entre le plan de performance annoncé avec la sueur et les larmes qu'il laisse déjà augurer et la promesse d'une charge de travail et d'un engagement toujours plus important demandés, tout le personnel d'ENEDIS appréciera à sa juste valeur la considération qui lui est apporté par cette décision.

En effet, compte tenu d'une proposition ridiculement faible de mesures individuelles à 1,7% soit environ 28000 NR proposition qu'aucune organisation syndicale ne pouvait accepter, la direction choisi de mettre en œuvre pour 2026 une mesure encore plus restrictive à 1,65% soit environ 27000 NR !!!

Alors qu'à l'aube de 2026 la présidente entend revoir son Projet Industriel et ... Humain ?, la décision prise en dit long sur la considération des « humains » à qui il est demandé toujours plus et qui pourtant donnent déjà tant pour le service public.

Pour la CGT la seule richesse d'ENEDIS est bien son personnel, le traitement qui lui est réservé au travers des mesures salariales unilatéralement décidées pour 2026 est un affront. C'est le service public qui a besoin de moyens, ses agents de reconnaissance, pas à un actionnaire à qui le Plan à Moyen Terme promet à lui...toujours plus.

LE PERSONNEL RESTE PLUS QU'ATTENTIF FACE AU SORT QUI LUI EST RESERVÉ EN MATIÈRE DE RECONNAISSANCE QUE CE SOIT A L'OCCASION DE LA DERNIÈRE NÉGOCIATIONS DE BRANCHE EN CPPNI OU DE CE QUE LA DECISION D'ENEDIS VIENT DE LUI INFLIGER !!!

C
O
M
M
U
N
I
C
A
T
I
O
N